

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 8 FÉVRIER 2024**

Publiée sur le site Internet de la Ville : 15 février 2024

Date de convocation du Conseil Municipal : 1 février 2024

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

**Secrétaire de séance** : Mme Sandrine BERTHET

**Membres présents** : 32

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Marion CARRIER, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, M. Raphaël SULTANA, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, M. Emmanuel MAILLET, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, M. Tarik EZ ZAJJARI, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Stéphane GENIN, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, Mme Maryam EL GUIZANI, M. Fatih DEMIRAY, M. Stevens BOBI, M. François-Xavier PENICAUD, M. Rémi COURT, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO, Madame Stéphanie VELLA, Madame Lucile MOREL, Madame Nesrine MECHKAR, Monsieur Roger MAZANA

**Membres ayant donné pouvoir** : 11

Mme Linda TABTE pouvoir à M. Tarik EZ ZAJJARI  
M. René SIMILLION pouvoir à M. Jérémie BREAUD, MAIRE  
M. Jean-Francois DELAPIERRE pouvoir à Mme Martine CHAREYRE  
Mme Françoise KIRASSIAN pouvoir à M. Raphaël SULTANA  
M. Albert YOGO pouvoir à Mme Valérie BOULARD  
Mme Marie BRUNET pouvoir à M. Grégory BRUNET  
Mme Anne-Lise LANSAQUE pouvoir à M. François-Xavier PENICAUD  
M. Jean-Baptiste DOZOLME pouvoir à M. Stevens BOBI  
M. Hervé THIBAUD pouvoir à Madame Claire DURAND MOREL  
M. Djamel BOUDEBIBAH pouvoir à Madame Lucile MOREL  
Monsieur Djamel BOUABDALLAH pouvoir à Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO

**Délibération n°20240208DEL5**

**FINANCES**

**Budget principal - Budget primitif pour l'année 2024**

**RAPPORTEUR : M. MARC DUBIEF**

Mesdames, Messieurs,

A la suite du Rapport d'Orientation Budgétaire présenté lors du Conseil Municipal, le projet de budget primitif pour 2024 a été arrêté, en dépenses et recettes, à 72 743 072 €.

Le rapport joint en annexe présente :

- les équilibres de ce projet de budget,
- les opérations réelles,
- les opérations d'ordre.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **ADOPTER** le budget principal primitif 2024 et ses annexes tels qu'ils vous sont présentés,

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à exécuter le budget voté et à accomplir les actes nécessaires à son exécution,

- **DÉLÉGUER** à Monsieur le Maire, en application de l'article L. 5217-10-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections. Monsieur le Maire informera le Conseil Municipal de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A LA MAJORITE le rapport de M. le Maire.

**Le Maire,**

**Jérémie BREAUD**